

### Opérateur logistique



Le titulaire de ce diplôme est agent de magasinage. Il assure la réception des marchandises et vérifie la qualité des produits. Il les déplace manuellement ou à l'aide d'engins (transpalettes, gerbeurs, systèmes automatisés) en vue de leur stockage. Par ailleurs, il doit préparer les commandes et expédier les produits. Dans ce cadre, il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis ;

Il utilise l'informatique pour enregistrer les entrées et les sorties, déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.

Enfin, il participe à la mise en place des produits dans les magasins sur la base de relevés de plans de linéaires ou de rayons.

Ce travail exige de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité dans un temps donné.

Il utilise des engins de manutention à conducteur accompagnant ou de porté, des outils informatiques et de communication.

#### ↳ Débouchés

Il exerce ses activités dans des entreprises de toute taille : entreprises de production ; plates-formes de distribution ; entreprises prestataires de services en manutention, magasinage, entreposage ; entreprises publiques ou semi-publiques ; entrepôts de distribution.

Selon le type et la taille de l'entreprise, l'agent d'entreposage et de messagerie exerce ses activités sous l'autorité d'un responsable ou d'un chef d'équipe.

Il peut exercer divers métiers comme, manutentionnaire, magasinier(ière), cariste, préparateur(trice)de commandes, conditionneur(euse) emballeur(euse).

#### ↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

#### ↳ Programme

Grille horaire (a)	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>333h30</b>	<b>312h</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>43h30</b>	<b>39h</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)</b>	<b>43h30</b>	<b>39h</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre(c)</b>	<b>87h</b>	<b>78h</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>43h30</b>	<b>26h</b>
<b>Français, Histoire-Géographie</b>	<b>43h30</b>	<b>39h</b>
<b>Enseignement moral et civique</b>	<b>14h30</b>	<b>13h</b>
<b>Mathématiques – Physique-Chimie</b>	<b>43h30</b>	<b>39h</b>
<b>Langue vivante</b>	<b>43h30</b>	<b>39h</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>29</b>	<b>26h</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>72h30</b>	<b>65h</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation</b>	<b>101h30</b>	<b>91h</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>6 à 7</b>	<b>6 à 7</b>

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

#### ↳ Enseignements professionnels

- La connaissance des activités d'entreposage et de messagerie. Cela concerne l'organisation du site logistique : la réception, la mise en stock, la préparation, l'expédition des commandes.

- La manutention mécanisée : règles de conduite des chariots automoteurs (fonctions, technologie, pratiques des outils et risque liés à l'activité).
- Le suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie : organisation de l'entreprise, circuit des produits, communication, suivi des stocks, pratique des outils informatiques liés aux activités d'entreposage et messagerie.
- L'environnement économique, juridique et social des activités professionnelles.

### Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 16 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

#### Unités professionnelles :

- Travaux de réception, de dégroupage, d'entreprise, coeff. 12 (dont coeff. 1 pour Prévention-santé-environnement)
- Travaux de groupage, de préparation de commande, d'expédition (environnement économique, juridique et social des activités professionnelles) coeff. 6.

#### Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

### Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2018 : 57 candidats inscrits, 57 présents, 50 admis (soit 87,72% de réussite)

En 2019 : 62 candidats inscrits, 62 présents, 52 admis (soit 83,87 % de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 29 candidats présents, 29 candidats admis (soit 100% de réussite).

En 2019 : 30 candidats présents, 25 candidats admis (soit 83,3% de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- Bac pro Transport
- Bac pro Logistique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Où se former en Occitanie

#### Académie de Montpellier

##### 11 Lézignan-Corbières

Lycée professionnel Ernest Ferroul (*public*)

##### 30 Nîmes

Lycée professionnel Gaston Darboux (*public*)

##### 30 Saint Christol les Alès

Lycée Jacques Prévert (*public*)

##### 34 Montpellier

Lycée professionnel Mendès France (*public*)

##### 34 Pérols

CFA du transport et de la logistique **A**

##### 66 Céret

Lycée professionnel Déodat de Séverac (*public*)

##### 66 Perpignan

CCI Sud Formation CFA Occitanie **A**

CFA du transport et de la logistique **A**

#### Académie de Toulouse

##### 09 Lavelanet

Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard (*Public*)

##### 65 Vic en Bigorre

Lycée professionnel Pierre Mendès France (*Public*)

Lycée professionnel Pierre Mendès France **A**

##### 81 Lescours d'Albigeois

CFA Transport et Logistique AFTRAL **A**

##### 82 Moissac

CFA Agricole du Tarn et Garonne **A**

##### 82 Valence d'Agen

Lycée polyvalent Jean Baylet (*Public*)

**A** Formation en apprentissage

\*

\*

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Voie pro « Les métiers de la vente et du commerce »
- Parcours « Transport et logistique »
- Zoom « Les métiers de l'aérien »
- Zoom « Les métiers du commerce interentreprises »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès

04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze

04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers

04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne

04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret

04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Le Vigan

04 99 92 01 72 - [ce.0301647c@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301647c@ac-montpellier.fr)

Lunel

04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende

04 66 65 05 17 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve

04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre

04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est

04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne

04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre

04 66 29 03 81 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest

04 66 27 95 00 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan

04 68 50 20 86 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas

04 67 98 85 74 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades

04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète

04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch

05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [valerie.ballester@ac-toulouse.fr](mailto:valerie.ballester@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom

05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - [valerie.ballester@ac-toulouse.fr](mailto:valerie.ballester@ac-toulouse.fr)

CIO Foix

05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

[cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)